

FEUILLE BLANCHE POUR LES EAUX PLUVIALES

**MARDI 17 OCTOBRE 2017
CITADELLE DE CONFLANS**



**Réseau des acteurs
EAU EN MONTAGNE**

ATELIER D'ARCHITECTURE D'AVORIAZ

JACQUES LABRO
ARCHITECTE D.P.L.G. - PRIX DE ROME

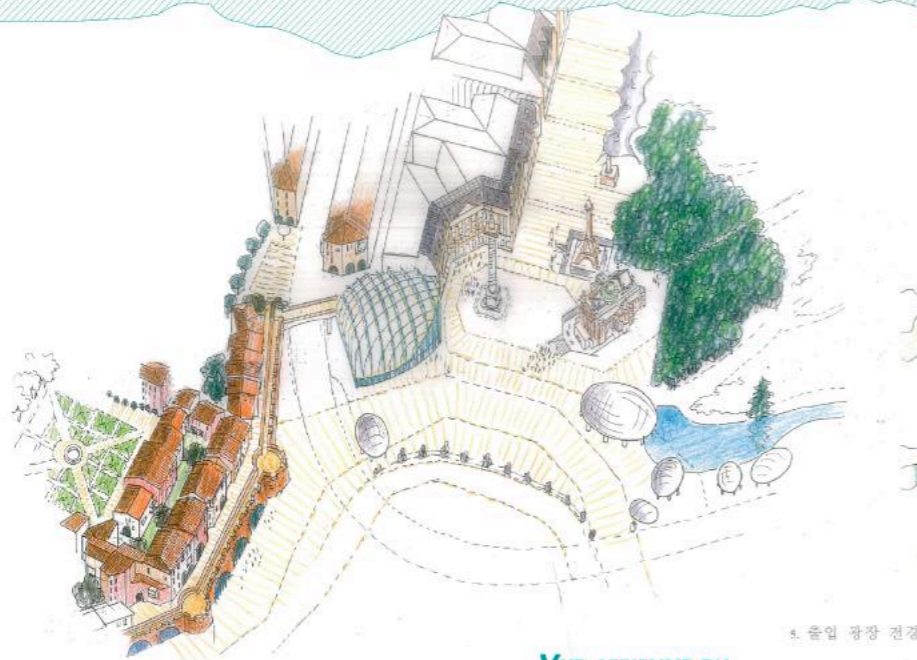
SIMON CLOUTIER
ARCHITECTE D.P.L.G. - BEES SKI ALPIN

*Atelier
d'Architecture
d'Avoriaz*

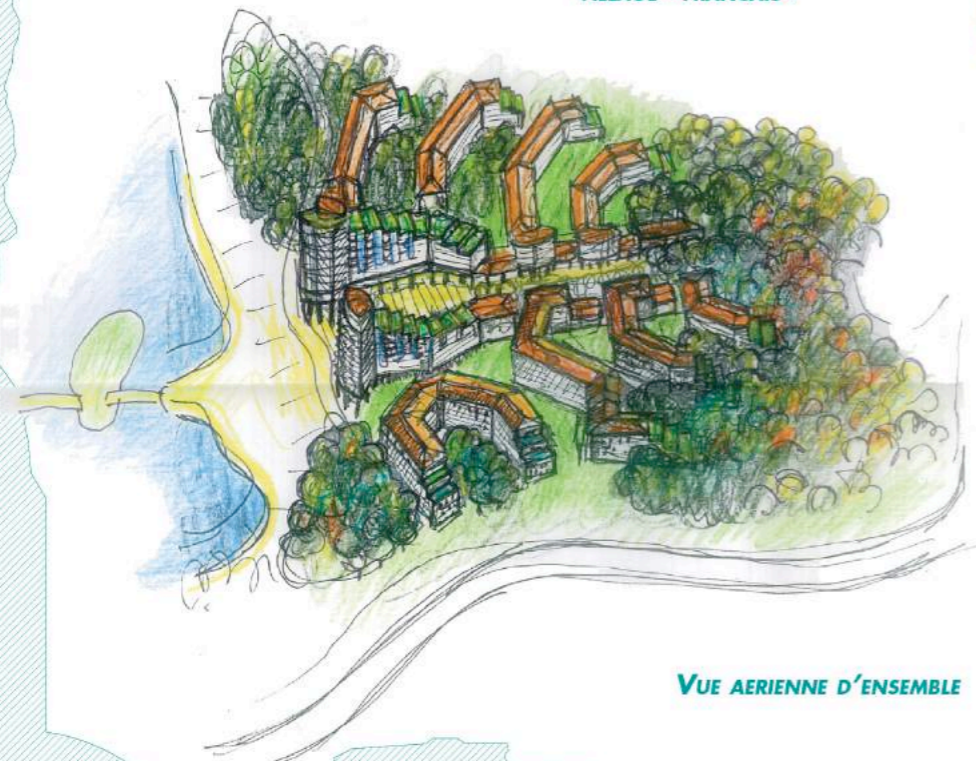


PRESENTATION DE AAA

DOMAINE D'INTERVENTION



VUE AERIENNE DU
VILLAGE «FRANCAIS»



VUE AERIENNE D'ENSEMBLE



표산 봉 관광 지구 개발 사업
 조감도 1/3000e 97년 7월 9일
 0 50 100 150 200 250 300
PLAN DE MASSE

Station balnéaire de loisirs et Parc à thème des capitales européennes

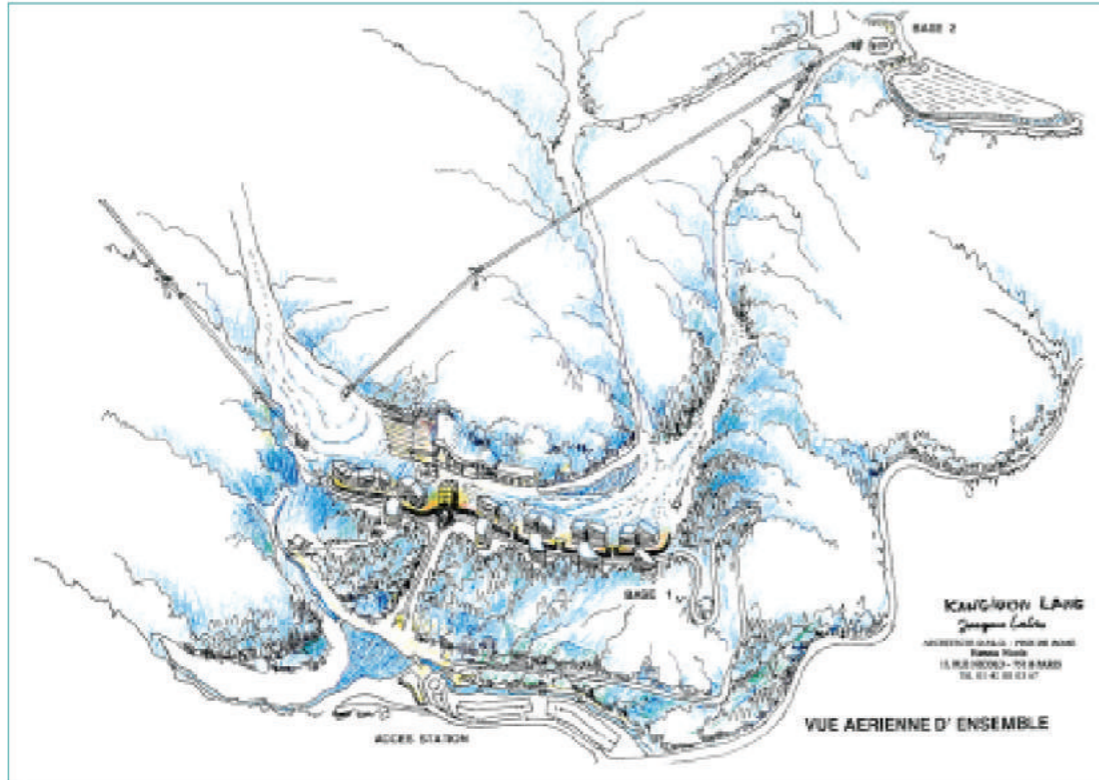
SURFACE SHON :
 Résidences de tourisme: 41300 m²
 Hôtels: 218400m²

MISSION COMPLETE 1997
 ESQ + AP

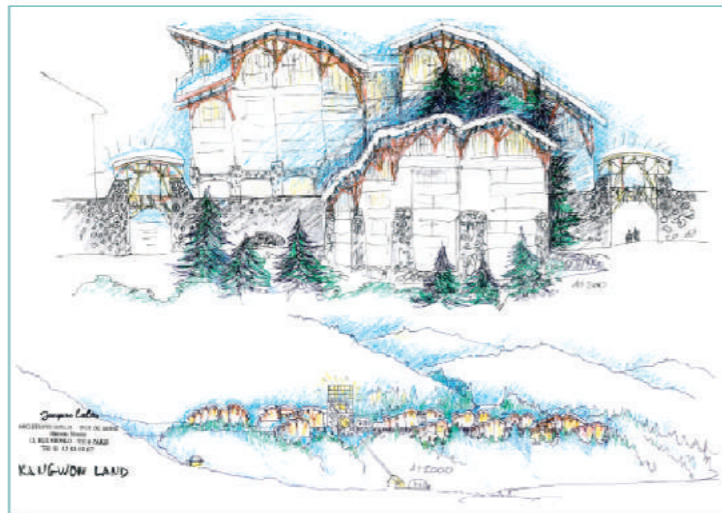
PROGRAMMATION :
 - Réalisation d'un parc à thème sur les capitales européennes + un parc de loisir (Disney)



Création d'une station de loisirs et de résidences de tourisme / Che Ju / Corée



VUE AERIEENNE D' ENSEMBLE



PERSPECTIVE



PLAN DE MASSE

Station de sports d'hiver et d'été à capacité d'accueil d'environ **400 logements en résidence de tourisme**, réparti en deux sites, base 1 et 2.

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET FINANCEMENT
Daewoo

SURFACE SHON : 96 200 m²

MISSION COMPLETE 2003 PC + PR

PROGRAMMATION :

- 44 500 m² de logements dont :
 - 9 300 m² pour les 65 appartements de la résidence Stahouse
 - 10 700 m² pour les 110 appartements de la résidence A
 - 24 500 m² pour les 225 appartements de la résidence B
- 20 000 m² de parking soit 800 places
- 42 000 m² de service généraux et techniques



Création d'une station de ski et de résidences de tourisme / Kang Won / Corée

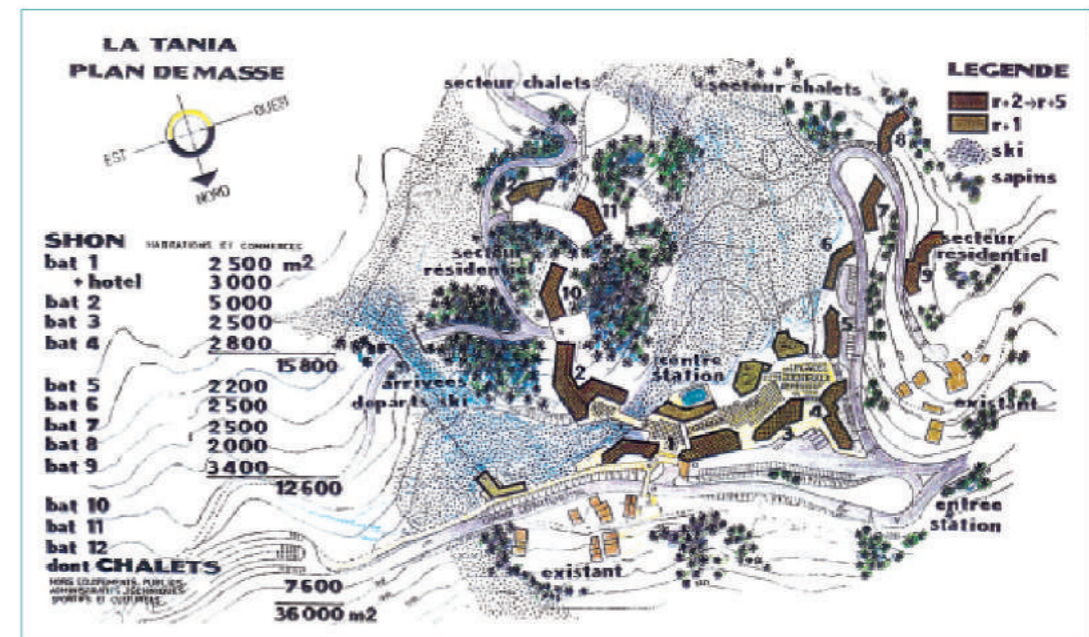


Station de sports d'hiver et d'été ex-nihilo, à capacité d'accueil de environ **350 logements à La Tania**, station de ski du domaine Les 3 Vallées :

- Immeuble Charmes, 1993 : 25 logements
- Immeuble Saboia 1 et 2, 1992 : 92 logements
- Immeuble Atray, 1991 : 25 logements
- Immeubles Grand Bois 1 et 2, 1990 : 120 logements
- Kalinka, 1990 : 47 logements
- Folyères, 1989
- Christiania, 1989 : 44 logements
- Hôtel le Montana, 1989 : avec services hôteliers, 72 chambres 3*

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET FINANCEMENT
Helvim France

MISSION COMPLETE 1989/1993
PC + PRO pour chaque bâtiments
Mise au point du plan masse général
et suivi opérationnel de son exécution



Création d'un ensemble immobilier et de résidences de tourisme / La Tania



LE PARI AUDACIEUX DE 3 VISIONNAIRES : JEAN VUARNET, GERARD BREMONT ET JACQUES LABRO



Situé sur la **commune de Morzine, en Haute-Savoie**, Avoriaz se trouve à la limite de la frontière franco-suisse, à 1800 mètres d'altitude, **sur un plateau dominant Morzine et la vallée du Chablais.**

Avoriaz, de par sa position septentrionale, bénéficie de conditions d'enneigement exceptionnelles durant tout l'hiver et le printemps. C'est également pendant cette période de l'année que l'ensoleillement est optimal, favorisant ainsi la pratique des sports d'hiver. Le climat estival contraste fortement avec la période hivernale. Le temps pluvieux et froid qui le caractérise et en général un phénomène propre aux zones montagneuses, mais assez prononcé sur le plateau d'Avoriaz.

Nous pouvons distinguer **trois périodes de construction** qui correspondent aux trois grands quartiers d'Avoriaz.



Si **Jean Vuarnet** avait su déceler le potentiel d'Avoriaz, il lui fallait ériger cette nouvelle station. Sa route allait croiser celle de **Gérard Brémont**, un promoteur qui deviendra, grâce à Avoriaz, le P-DG du groupe Pierre & Vacances. **Jacques Labro**, alors jeune architecte, allait bientôt rejoindre le projet. **De l'audace de ces 3 hommes allait naître une station tout à fait singulière.** Tout d'abord, elle se démarquerait par sa conception en étant **entièrement piétonne**. Ensuite, elle innoverait dans la mise en œuvre avec une architecture mimétique pour **s'intégrer dans l'espace minéral environnant** dont elle emprunte les formes et les tonalités. A Noël 1966, la station ouvre ses portes aux premiers vacanciers.



Création d'une station de sports d'hiver, de 1964 à 2000 / Avoriaz

La première période voit le développement du **quartier des Dromonts** de 1964 à 1968. L'Atelier d'Architecture d'Avoriaz composé des architectes Labro et Orzoni projette un habitat destiné aux propriétaires. Les trames sont très larges, **l'architecture est audacieuse**. Ce quartier définit les rudiments d'**un langage architectural qui n'aura de cesse d'évoluer jusqu'à aujourd'hui**. Nous noterons l'absence de parking puisque toutes les arrivées se faisaient par le téléphérique. Les vacanciers étaient acheminés par traîneaux sur leur lieu de résidence, tractés par des rennes capricieux, au début, puis par des chevaux plus dociles. Un premier chemin menant au quartier des Dromonts se dessine. **Un plan d'urbanisme général est également défini pour les développements futurs.**



AVORIAZ 1967



AVORIAZ 1966



HOTEL DES DROMONTS 1965



IMMEUBLE SÉQUOÏA



La **place des Dromonts** est le **cœur historique de la station**, le lieu où s'exprime le mieux **l'architecture « inspirée » de la montagne**. Le hall de l'hôtel des Dromonts résume à lui seul, par l'exubérance de son agencement, l'esprit qui a présidé à la première étape des travaux.

Le village des Dromonts valut à ses concepteurs un prix d'architecture, obtenu en 1968 : l'**Équerre d'Argent**.



HOTEL DES DROMONTS 2010
Equerre d'Argent
Architecte Jacques Labro



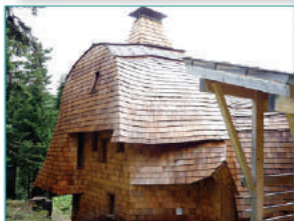
CHALET ARKETA



LES RUCHES



Création d'une station de sports d'hiver, de 1964 à 1968 / Avoriaz



La seconde période voit le développement de **bâtiments de plus grande envergure** qui forment le quartier des Essaveaux de 1969 à 1978. Le « Collectif-Architecture » G.I.E. fondé par J. Labro et composé des architectes Labro et Orzoni, assistés de J. Hatala, P. Lombard, G. Rado et A. Wujek, étudient des bâtiments dont les trames se rétrécissent et se répètent en plus grand nombre. L'architecture est moins audacieuse et plus rationnelle, mais **les matériaux et le langage formel sont toujours présents**. Le parking apparaît avec la route au début des années 70, se déplaçant et grossissant successivement au rythme des constructions pour trouver son antépénultième emplacement sur le futur quartier de la falaise.



IMMEUBLE LE SNOW



PLACE DU TÉLÉPHÉRIQUE 1970



AVORIAZ 1980



AVORIAZ 1975



ARRIVÉE DU TÉLÉPHÉRIQUE 1975



BOULEVARD DU FESTIVAL



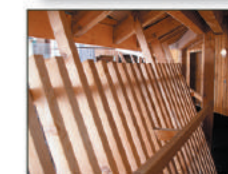
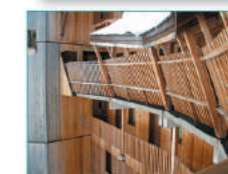
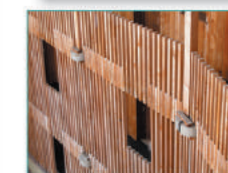
Création d'une station de sports d'hiver, de 1969 à 1978 / Avoriaz



Enfin, **la troisième période de construction** voit émerger, **au bord de la falaise**, le dernier quartier du même nom de 1979 à 1989. Le G.I.E. dissout, l'Atelier Labro et l'Atelier Orzoni projettent respectivement les bâtiments qui formeront le quartier le plus excentré d'Avoriaz. C'est également à cette époque qu'**apparaissent les bâtiments à usage collectif**. Une école maternelle, un office du tourisme, une salle polyvalente, une chapelle, une salle de remise en forme et des bâtiments communaux. **Le lieu exceptionnel appelle une architecture au caractère tout aussi exceptionnel**. Si les dimensions des bâtiments demeurent de taille importante à l'instar de la deuxième période, nous retrouvons le **souffle créatif de la première période**. Avec le bâtiment le « Saskia » posé tel un vaisseau au bord de la falaise, c'est Avoriaz tout entier qui prend vie sur ce plateau où personne n'avait jamais osé s'installer. Le parking est à nouveau déplacé sur son ultime emplacement, rejeté mais toléré le plus loin possible de la station au bout du plateau.



IMMEUBLE LE SÉPIA ET SES DÉTAILS



IMMEUBLE LE DOUCHKA



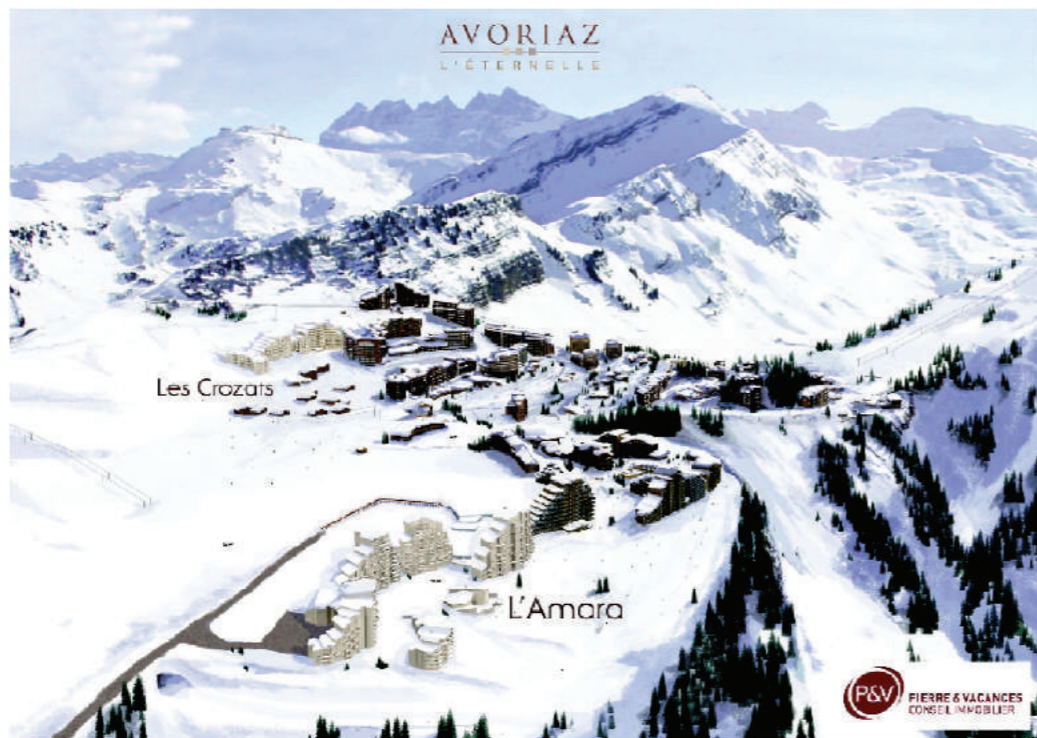
IMMEUBLE SASKIA ET SES DÉTAILS



CENTRE STATION



Création d'une station de sports d'hiver, de 1979 à 2000 / Avoriaz



Une offre complémentaire d'hébergements afin de compenser la perte des lits depuis 2001.

QUARTIER DES CROZATS

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET FINANCEMENT

Pierre & Vacances, Maeva : 75,1 M Euros

- 3 résidences Pierre & Vacances / 197 Appartements / 906 lits
- 1 résidence Maeva / 74 appartements / 344 lits
- 1 bâtiment "Effinergie", 1 Accueil, 1 Espace Forme

MISSION COMPLETE 2009/2012

Base + EXE + OPC



Une nouvelle offre d'hébergement de luxe à Avoriaz .

QUARTIER DE LA FALAISE

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET FINANCEMENT

Pierre & Vacances : 113,8 M Euros

- 1 bâtiment d'accueil comprenant 1 Spa (Piscine, Jacuzzi, Hammam ...)
- 5 résidences MGM 3* / 204 Appartements / 948 lits
- 204 places de parking en sous-sol - 1 Garderie / Restaurants, bar et commerces.

MISSION 2009/2012

Mission de Base

Projet achevé



Extention de la station dans le cadre de l'UTN / Avoriaz



Les Crozats

Bâtiment au label effinergie raccordé à une chaufferie bois.

Lauréat au référentiel PREBAT

(Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Energie dans le Bâtiment) de l'Ademe, catégorie logements en altitude.

SYSTÈME EXPÉRIMENTAL DE MISE EN OEUVRE :

- Mixité constructive bois / béton
- Ossature primaire en béton armé
- Panneaux de façade préfabriqués isolés en laine de bois
- Système de serres thermodynamiques pour réchauffer l'air entrant dans la VMC double flux
- Balcons béton désolidarisés
- Temps de chantier restreint grâce à la préfabrication (10 mois)



IMMEUBLE ALHÉNA
QUARTIER DES CROZATS

Bâtiment classé BBC-Effinergie
Altitude 1800m

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET FINANCEMENT
Pierre & Vacances

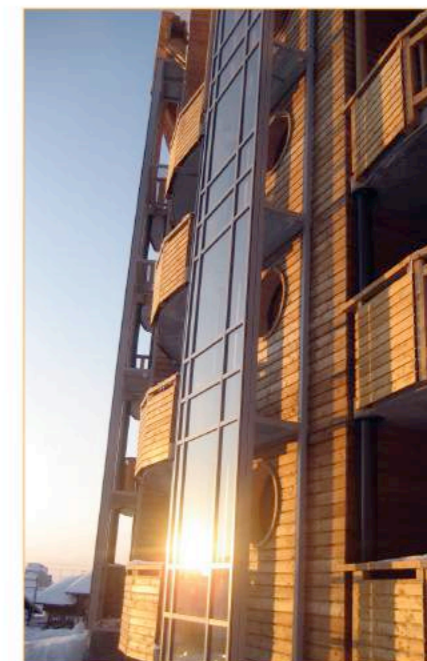
MISSION COMPLETE 2009/2011

Base + EXE + OPC
Phase DET en cours
Livraison automne 2011

SHON : 2300 m²

CEP : 69 kWh/m²

MONTANT DES TRAVAUX : 4 500 000



Extension de la station dans le cadre de l'UTN / Immeuble Alhéna / Avoriaz

LE PARTI PAYSAGE

Le concept des aménagements paysagers attachés à cette opération est basé sur l'**intégration au site et au grand paysage**, dans un souci de **développement durable**.

Les espaces imperméables ont été réduits, ils ne sont utilisés qu'à l'entrée du bâtiment. La terrasse extérieure, en bois, est réalisée sur un support drainant.

Un **traitement en gazon rustique** englobe l'ensemble de l'opération, pour venir en **continuité des espaces alentours**, tant au niveau visuel que fonctionnel. L'entretien de celui-ci sera différencié selon les endroits : un entretien de type extensif (prairie), nécessitant un arrosage et nombre d'interventions réduit, est à privilégier notamment au niveau des dénivelés, seules les zones de forts passages pourront être tondues régulièrement.

Les végétaux utilisés seront exclusivement des **végétaux indigènes** que l'on trouve sur le site. Les éléments minéraux utilisés (pierres et boulets utilisés dans les rocailles sèches, dallage d'entrée) seront eux aussi de type local et si possible récupérés sur le site. Un masque végétal entre la piscine et l'immeuble « Datcha » est créé.

La piscine et la terrasse en dalle de bois de mélèze seront clôturées par une palissade en bois incluant un portillon et une haie végétale caduque de façon à préserver l'intimité des baigneurs l'été.



COUPE SUR LE BASSIN CENTRAL



COUPE SUR LE SIDE-WINDER



FACADE OUEST



VUE INTERIEURE DU PROJET

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET PAYSAGER

- Un projet particulier et unique, **relié à l'architecture mimétique et au grand paysage** de la Vallée d'Aulps et qui se doit d'être traité avec une grande attention.
- La cohérence urbanistique et paysagère : redonner une **unité visuelle et fonctionnelle** aux espaces publics et extérieurs.
- La **prise en compte des problématiques été/hiver** de l'aménagement : station verte, station blanche et piétonne, un aménagement harmonieux l'été et fonctionnel l'hiver.
- L'utilisation des **éléments identitaires du paysage** : végétation et minéral locaux qui façonnent le paysage.
- Une **cohérence urbaine, fonctionnelle et paysagère** au site traité, à travers une étroite collaboration entre les différents acteurs de l'opération.
- Un **projet adapté aux exigences de l'exploitation future** : des espaces extérieurs nécessitant peu d'entretien (espèces locales), pérennisés dans le temps, allant dans le sens de la qualité environnementale du projet architectural.



FACADE EST



Construction d'un centre aqualudique «Aquariaz» / Avoriaz

EQUIPE MAITRISE D'OEUVRE :

- Architecte mandataire : Christian REY-GRANGE, Bernard JELENSPERGER
- Architecte associé : Atelier d'Architecture d'Avoriaz

Surface SHOB :
3000 m²

COUT DES TRAVAUX :
9 000 000 Euros HT

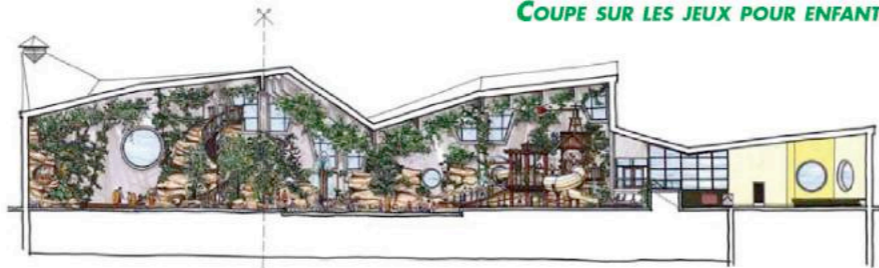
MISSION COMPLETE 2009/2012
Base + EXE + OPC
Projet achevé

MAITRISE D'OUVRAGE
Groupe Pierre & Vacances
Center Parcs

COUPE SUR LE MUR D'ESCALADE



COUPE SUR LES JEUX POUR ENFANTS



PRESENTATION DU PROJET

Le projet concerne la création d'un **équipement aqualudique neuf** de 1965 m² utiles dont 450 m² de surface d'eau et d'une SHON de 2100 m² à Avoriaz, sur le territoire de la commune de Morzine, à l'intérieur du lotissement d'Avoriaz sur les lots 525 et 526. Lots actuellement occupés par des équipements sportifs et de loisirs.

Il consiste à remplacer la piscine extérieure existante et construire un équipement aqualudique public couvert.

LE PARTI ARCHITECTURAL

La conception du bâtiment ainsi que **son implantation respecte la nature du site** en limitant les terrassements et les mouvements de terre. De par son épaisseur importante, on **limite les déperditions énergétiques**.

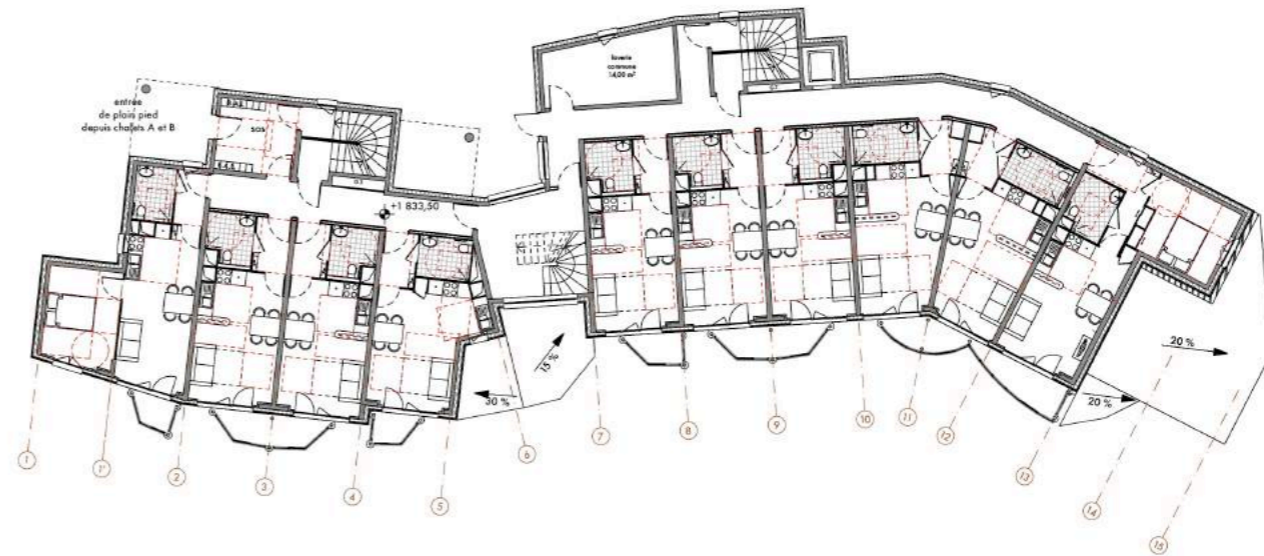
La volumétrie de l'ensemble du projet, tout en **s'intégrant à la morphologie du paysage**, respecte l'originalité de l'architecture du site. Elle tient compte et respecte les caractères dominants de ce dernier (structures polygonales, décalages de toitures, orientation et exposition, matériaux utilisés, etc...)

Les façades sont habillées en **bardage de mélèze** avec un soubassement en pierre protégeant le bardage de la neige, renforçant le caractère dynamique de l'architecture. Les auvents sont traités en ancilles de mélèze, espèce représentative du couvert végétal de la région et trouvant une place prépondérante dans les matériaux de construction traditionnels du site, les porte-neige sont en planches de sapin.

La piscine est vitrée au Sud dégageant des vues vers la vallée et très fermée côté Nord et entrée vers la route. Les menuiseries seront en bois avec des vitrages isolants. Les gardes corps extérieurs et la terrasse seront aussi en mélèze traité classe 4.



Construction d'un centre aqualudique «Aquariaz» / Avoriaz



MAITRE D'OUVRAGE :
Léman Habitat

EQUIPE MAITRISE D'OEUVRE :

- Architectes mandataires : Atelier d'Architecture d'Avoriaz
- Bureau d'Etudes structure et économie : Beterem
- Bureau d'Etudes fluide : Berger Gérard
- Bureau de contrôle : Alpes Contrôles

COUT DES TRAVAUX :
2 460 000 Euros HT

SHON :
1800 m²

MISSION COMPLETE
Base + EXE

LIVRAISON Déc 2012
Projet achevé

PROGRAMME DE 39 LOGEMENTS SAISONNIERS

- Répartis en deux bâtiments
- Architecture intégrée et spécifique, propre aux lotissements d'Avoriaz
- **Label THPE**
- Laverie commune
- Système constructif mixte : structure béton associée à des panneaux à ossature bois préfabriqués
- Isolation par l'extérieur
- Balcons dessolidarisés
- Etanchéité à l'air assurée en atelier



Création de 39 logements saisonniers / les Magnolias / Avoriaz



PRESENTATION DU PROJET

Dans le cadre du développement de l'accueil et de l'hébergement touristique d'AVORIAZ et afin d'assurer la pérennité d'une station sans véhicule, la commune a décidé d'aménager **une nouvelle maison médicale**. Elle permettra par son emplacement un accès plus aisé à l'ensemble des habitants d'Avoriaz. Elle aura une plus grande superficie que la maison médicale privée actuelle et sera **associée à deux logements** pour le personnel médical.

Le projet de construction de la maison médicale est réalisé sous maîtrise d'ouvrage publique par la commune de Morzine-Avoriaz.

Le langage architectural est celui développé par l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz depuis plus de 40 ans sur Avoriaz. Façade bois non traité, toiture porte-neige, intégration paysagère, orientation en fonction des vues des montagnes alentours.



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET

- Création d'une maison médicale regroupant quatre cabinets de **médecins** et un **cabinet de kinésithérapie**, un **local de radiologie** et 2 chambres de fonction à l'étage.

- C'est un ERP de type U (hôpital de jour) de 5ème catégorie et accueillant moins de 100 personnes.

Il est composé de :

- Un rez de chaussée bas réservé à l'arrivée des blessés par chenillette ou motoneige et qui accède au plateau médicalisé par le biais d'un ascenseur. Une chaufferie au gaz et un local recevant la centrale de traitement d'air.

- Un rez de chaussée haut accessible de plain pied regroupant l'ensemble du plateau médicalisé accessible au public.

- Un étage comprenant une salle de repos pour le personnel et deux chambres de fonction.

- Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont produits par la chaufferie gaz.

C'est un bâtiment non ciblé par la RT 2012 suivant l'arrêté du 26 octobre 2010 mais dont le niveau de performance énergétique équivaut à un label BBC.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Morzine

EQUIPE MAITRISE D'OEUVRE :

- Architectes mandataires : Atelier d'Architecture d'Avoriaz
- Economiste : G.T.S.C.
- Bureau d'études Fluides : Projectec
- Bureau d'études Structures : CIL

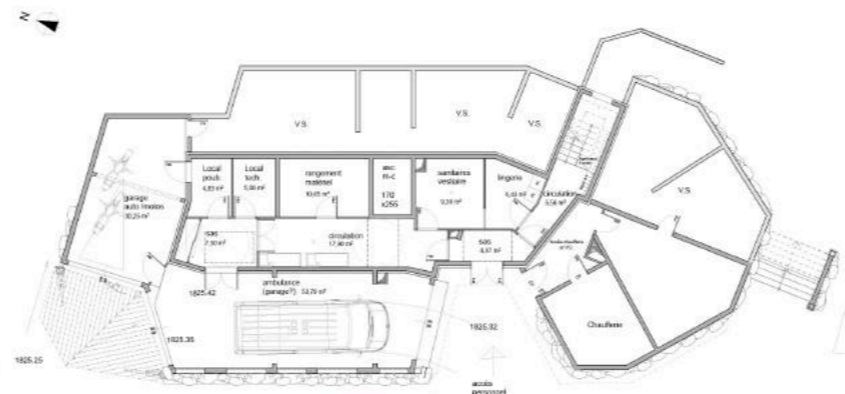
COUT DES TRAVAUX :

1 106 025,00 Euros HT

MISSION COMPLETE 2011/2013

BASE + EXE + OPC

Livraison décembre 2013



Construction d'une maison médicale / Avoriaz



CIRCULATIONS TÉLÉPORTÉES :

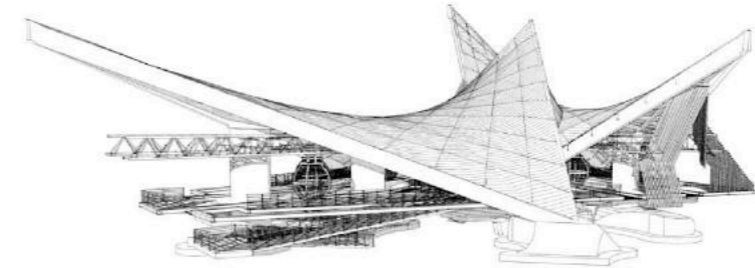
Le réseau de circulation interne induit par le téléporté **supprimera tous les déplacements de passager par navettes motorisées**. La ligne interne à la station (constituée des 4 arrêts, Place du téléphérique / Dromonts / Falaise / Office du tourisme) pourra fonctionner jour et nuit. Les cabines ne fonctionneront, la nuit, que sur les trois tronçons internes pour ne rejoindre la ligne complète qu'à la mise en marche de la ligne Prodains / Place du téléphérique. Seuls les traîneaux seront conservés pour le transport des personnes le jour des arrivées et des départs, sur des trajets bien définis et plus courts afin de rationaliser ce moyen de transport les jours d'affluence. Les trajets, ces jours-là, se limiteront à des va-et-vient entre un des 4 arrêts intermédiaires et les résidences du quartier périphérique à chaque gare.

La gare place du téléphérique desservira le quartier autour de la place, jusqu'au bâtiment Cédrat, assurant ainsi un trajet sur une même courbe de niveau pour les chevaux. La gare intermédiaire des Dromonts se rattachera aux quartiers des Ruches et des Dromonts par un trajet en boucle. La gare intermédiaire de la Falaise desservira le quartier du même nom ainsi que le secteur du plateau pour les skieurs débutants. La dernière gare enfin, de l'Office du Tourisme diluera le flux de passager vers la résidence du Club Méditerranée, la crèche, les quartiers du Sirius et des Crozats, ainsi que le quartier du centre directement par l'escalator des Fontaines Blanches.

Mais les traîneaux resteront également un mode de transport pour des promenades dans Avoriaz. Le transport motorisé dans Avoriaz sera réservé uniquement aux véhicules de secours, aux livraisons de marchandises et à l'entretien de la voirie (compactage de la neige).

Avoriaz par ce système de circulation interne, rejoint à sa manière une ville comme Venise et ses Vaporettos. **Le ludisme apporté par ce nouveau mode de déplacement renforcera le caractère extraordinaire et hors temps de cette station.** La fermeture pour la nuit du téléporté Prodains / Place du téléphérique renforcera également le sentiment d'isolement des habitants, redonnant ainsi à Avoriaz son caractère de ville retirée du monde.

Concernant la route, celle-ci perd son caractère d'accès principal et redevient une simple route de montagne menant à une station de ski. Elle a son utilité pour la sécurité des personnes, pour l'acheminement du fret ne pouvant accéder par le téléporté et pour les skieurs journée. Le parking découvert ne perdra pas sa fonction puisqu'il servira à ces derniers (les dimanches et les vacances scolaires de la région Rhône-Alpes). L'ancien accueil-route devenant inutile, le quai pourra être démonté et l'espace rendu aux piétons dégagant ainsi la vue sur le plateau et ses skieurs.

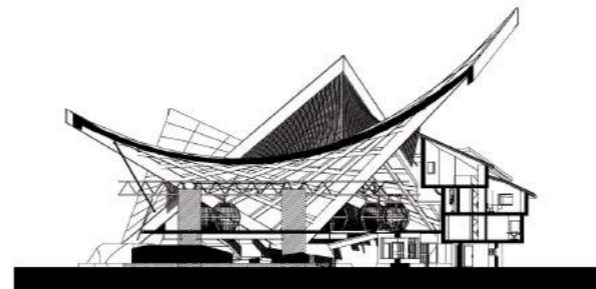
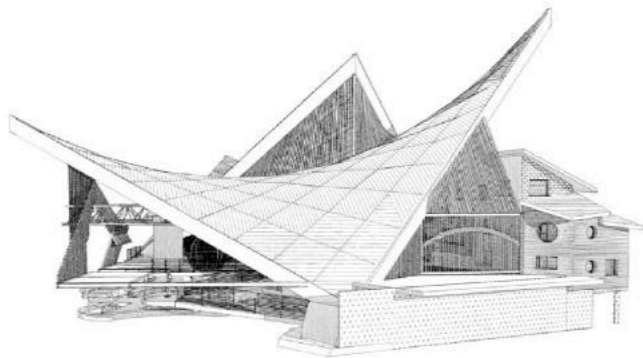


SYSTEME CONSTRUCTIF ET MATERIAUX :

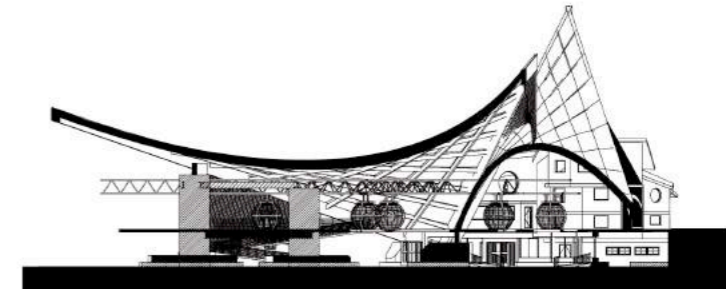
Le bâtiment peut renvoyer une image d'ouvrage d'ingénierie mais ses principes constructifs restent simples. Chaque droite est composée de petits empannons aisément maniables reliés entre eux par un connecteur métallique. La résille peut s'assembler au sol sans avoir recours à un échafaudage. Seul un outil de levage est nécessaire pour accrocher les poutres de rive une fois la résille assemblée. La préparation des pièces de bois et des pièces métalliques passe obligatoirement par une filière de production qui intègre les machines à commande numérique. En effet, si l'assemblage se rapproche d'un jeu de mécano, cette mise en œuvre simplifiée n'est possible que si les pièces de bois et de métal ont été réalisées avec une extrême précision. Vient ensuite un complexe de planches entrecroisées pour répartir les efforts uniformément. Une étanchéité protège le tout, à laquelle vient s'ajouter le complexe du porte-neige.

Élément d'architecture incontournable à Avoriaz, le porte-neige fait office de toiture ventilée. Par souci d'intégration, la neige doit être présente sur les toits des bâtiments. Le porte-neige a pour utilité de décoller le manteau neigeux du bâtiment afin que celui-ci ne fonde pas.

Les voiles sont traitées en bois. Les socles de fondation et plus généralement les parties minérales, sont en maçonnerie d'ardoise. Le bois prend ici la place du béton puisque ce matériau assure les parties structurantes du bâtiment, le béton étant réduit aux socles de fondations des voiles mais également des remontées mécaniques.



COUPE LONGITUDINALE BB'



COUPE LONGITUDINALE AA'



Projet de diplôme de Transport en Commun en Site Propre / Avoriaz

EQUIPE MAITRISE D'OEUVRE :

- Architectes DPLG : Atelier d'Architecture d'Avoriaz
- Bureau d'Etudes Structure : CIL 74

Surface :
2 000 m²

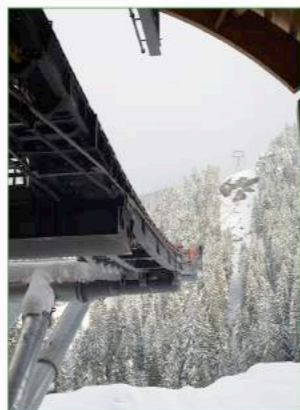
COÛT DES TRAVAUX :
2 700 000 Euros HT

MISSION CONCEPTION 2012/2013
ESQ - AP - DPC - PRO
livré en 2013

PROGRAMME DES TRAVAUX

Le projet concerne la **création de la gare aval du futur Téléphérique « Prodains Express »**.

Il s'agit de couvrir à la fois la **machinerie** et les **locaux techniques** utiles au fonctionnement de la remontée, les locaux utiles à la SERMA et à son personnel, les locaux publics demandés par le maître d'ouvrage et les **quais de chargement et de déchargement**.



12 CABINES DE 30 PERSONNES CHACUNE

LE PARTI ARCHITECTURAL

La halle couverte est en **structure métallique auto portante** permettant de **franchir les grandes portées** imposées par le procès du téléphérique. Cette structure reçoit un platelage support d'étanchéité et une **couverture porte neige** en lames de sapin ajourées.

Les auvents périphériques sont en charpente bois et reçoivent un platelage support d'étanchéité et une couverture en feuilles de cuivre assemblées par joints debout. Le **clos est assuré par des murs en béton armé** et des murs en gabions d'ardoise faisant office de murs de soutènement sur la façade sud. Des **murs en ossature bois pour les locaux d'exploitation** situés sous la halle couverte seront **recouvert d'un bardage en mélèze** en façade nord. Des murs en gabions d'ardoise surmontés de mur rideaux réalisés en résille métallique sur la façade Ouest permettent leur démontage ultérieur lors de la création du futur tronçon reliant Morzine centre aux Prodains.

Les menuiseries extérieures des locaux d'exploitation sont en aluminium laqué vert foncé. Les portes métalliques sont laquées gris ardoise. La halle couverte composant la majeure partie du bâtiment est recouverte de **bois qui grise au fil du temps permettant une insertion de celui-ci dans son environnement**. Les dimensions de la halle ont été réduites au maximum pour coller au plus près du procès du téléporté afin de **minimiser son empreinte paysagère**.



Construction gare téléphérique Prodains Express/ Morzine

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET

- **Création d'une zone de stationnement couverte de 34 places** dans le prolongement du quai d'accueil existant, épaissement de la structure côté noir.
- Fermeture partielle de cette zone couverte par un ensemble de pare vent assurant la **protection aux vents dominants** du quai de déchargement.
- Conservation du quai de déchargement existant : platelage au sol, poteaux, poutres et locaux d'attente (l'un d'eux sera transformé en local d'accueil destiné à l'office de tourisme)
- Conservation et **remise aux normes** du bâtiment d'accueil existant.
- Construction en appui sur la structure du futur parking du Plateau (permis de construire en cours d'instruction) : reprise du rythme des poteaux en sous-sol, accroche des éléments de toiture sur les édicules de ventilation et de circulations piétonnes verticales.
- Places de stationnement délimitées par marquage au sol, dimensions 2.50 ml x 5.00 ml, circulation de 6,00 ml à sens unique, hauteur minimale sous poutre de 4,00 m.
- **Circulation piétonne** sur une largeur de 6,00 ml (3,00 existants + 3,00 créés) derrière la zone de stationnement des véhicules. Cette largeur permet le déchargement des bagages d'un côté, l'attente de la navette ou du cocher de l'autre côté, sans entraver une circulation piétonne permanente.
- **Zone de déchargement / chargement centrale supplémentaire** + arrivées des bus de ligne. Cette zone peut servir d'aire de chainage et de décharge supplémentaire les jours de beau temps. Elle s'articule autour d'une dalle terrasse végétalisée qui abrite un espace d'attente. La circulation piétonne est couverte par un ensemble de auvents.



VUE DEPUIS LE JARDIN ESF

LE PARTI ARCHITECTURAL

La raquette d'accueil existante dans **son implantation et dans son fonctionnement sera conservée** telle quelle.

La **surface abritée, destinée au public** sera en revanche triplée, afin de permettre le déchargement des bagages à l'abri.

La conception du parking ainsi que son implantation **respectent l'organisation actuelle du site en limitant les terrassements** et les mouvements de terre.

Le projet du **Parking du plateau est en relation directe** avec le projet de restructuration de la structure d'accueil. En effet les édicules de ventilations ainsi que les circulations verticales du dit parking débouchent directement et participent à la structure de la halle couverte.

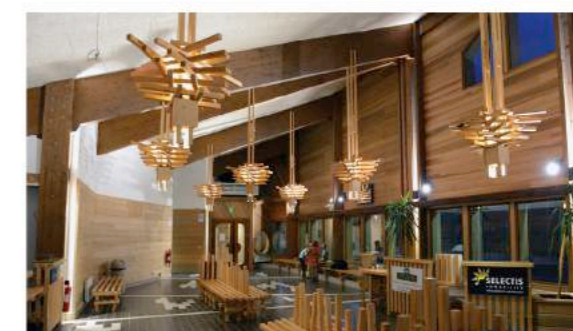
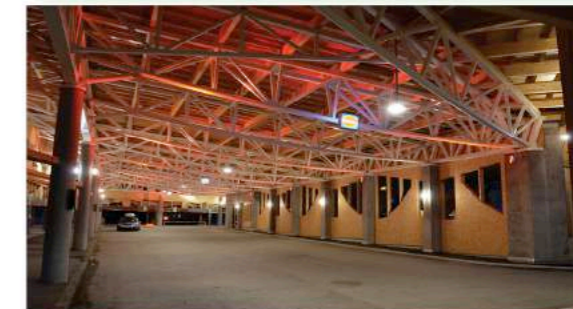
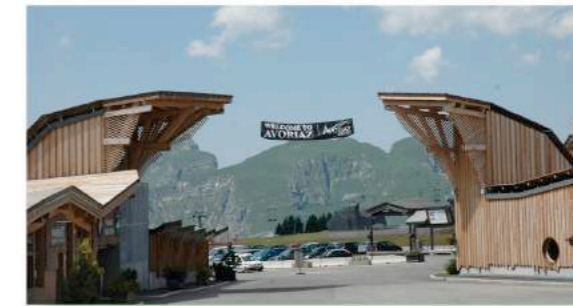
La volumétrie de l'ensemble du projet, tout en s'intégrant à la morphologie, respecte l'originalité de l'architecture du site. Elle tient compte et respecte les caractères dominants de ce dernier (structures polygonales pour les toitures, décalages de façade, matériaux utilisés, etc...).

Il est composé de **2 parties** :

- Un **quai** existant et un **bâtiment d'accueil** existant.

- Une **structure permettant la couverture du quai de déchargement** voiture et de la voirie. Cette structure se raccroche aux 3 édicules nécessaires aux ventilations et aux circulations verticales du parking émergents de la partie enterrée. Ils sont traités dans le cadre du projet d'ensemble de la transformation de la raquette d'accueil initié par la commune de Morzine. Ils sont intégrés à la toiture générale de la raquette d'accueil.

L'impact de la partie émergente est limité au maximum en favorisant la mise en place d'**une façade largement transparente**. **Les vues sont préservées** à travers la halle d'accueil permettant ainsi d'offrir des vues sur les pistes de ski, la station et les montagnes alentours.





AVORIAZ - AMÉNAGEMENT CENTRE STATION - PATINOIRE

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Morzine

EQUIPE MAITRISE D'OEUVRE :

- Architectes mandataires : Atelier d'Architecture d'Avoriaz
- Economiste : Cottet-Dumoulin
- Bureau d'études Fluides : Projectec
- Bureau d'études Structures : ESBA

COUT DES TRAVAUX :

880 000 Euros HT

MISSION COMPLETE 2011

BASE + EXE + OPC

Mise en service Décembre 2011



VERSION ÉTÉ - ESPACE D'ANIMATION



PRESENTATION DU PROJET

Création d'une patinoire dans le centre station d'Avoriaz, du local d'exploitation utile à la location des patins à glace, d'un local technique destiné à accueillir le groupe froid ainsi que l'aménagement paysager autour de ces éléments.

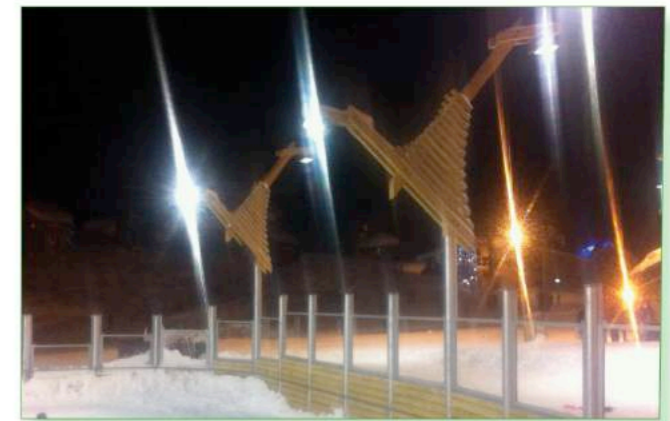
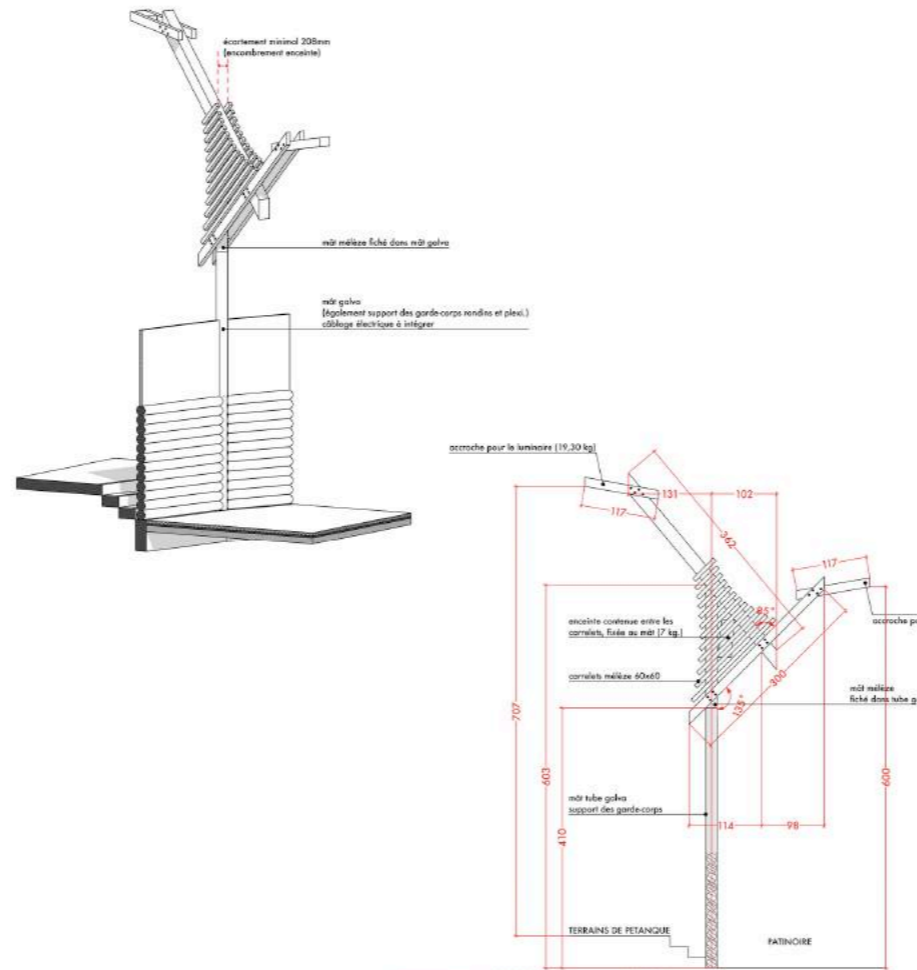


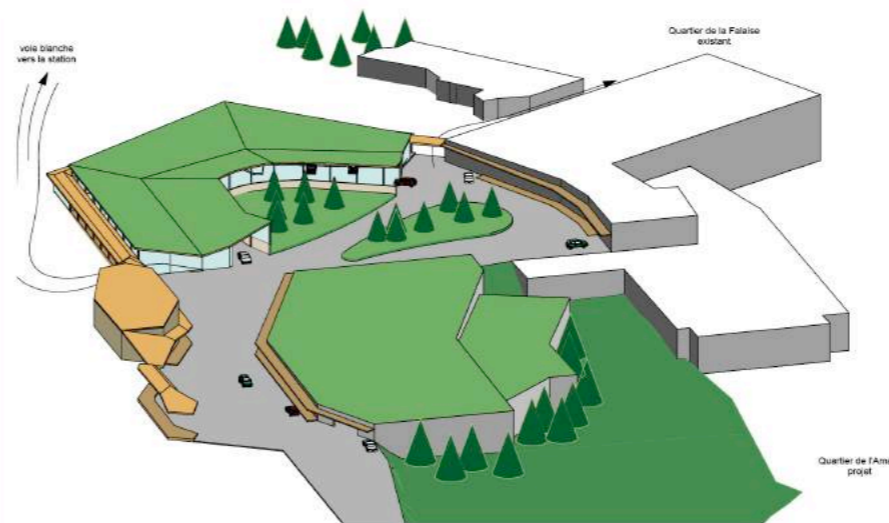
Aménagement du centre station, création d'une patinoire / Avoriaz



PRESENTATION DU PROJET

Création de candélabres dans le cadre de l'aménagement d'une patinoire dans le centre station d'Avoriaz.





LE SITE

Situé au Sud-Ouest du plateau d'Avoriaz, le terrain de l'opération est situé dans la raquette d'accueil d'Avoriaz. C'est une zone essentiellement réservée à la voiture, d'où une forte présence d'enrobé bitumeux. Il n'y a pas de végétation spécifique.

IMPLANTATION ET ACCES

L'opération constitue le prolongement naturel de l'urbanisation existante. Cette zone se caractérise par la présence d'un parking de 800 places semi-enterré, d'une zone d'accueil destinée à la dépose des bagages et à l'accueil de la clientèle.



Construction d'un parking souterrain / 857 places / Avoriaz

MATERIAUX

Bardage Red Cedar ou Mélèze pour les parties abritant les locaux de stockage de l'eau chaude et pour les bureaux et locaux de gestion.

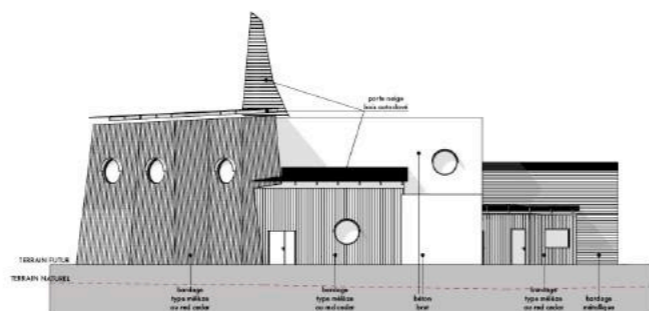
Bardage métallique pour le silo de stockage de la matière première et la chaudière de secours fioul.

Béton brut pour les parties nécessitant un degré coupe feu telles que la chaufferie bois et le poste haute tension électrique.

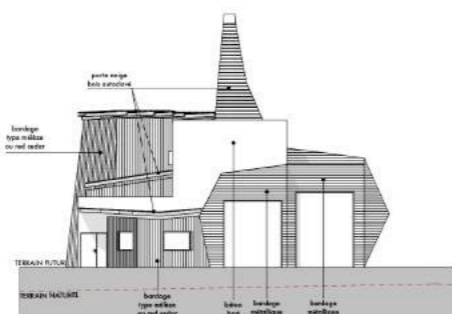
Porte neige en bois auto-clave pour les toitures en pente.

Dalle terrasse végétalisée sur les toitures terrasses.

Menuiseries bois.



FACADE SUD

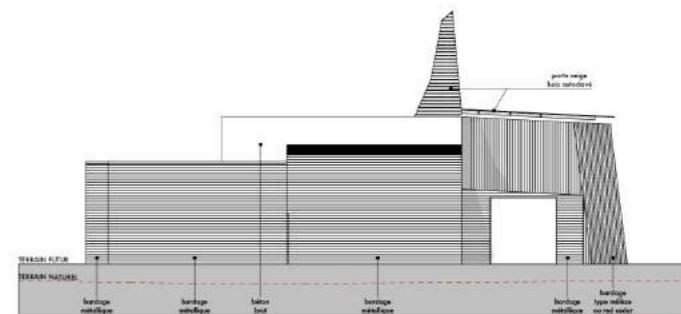


FACADE EST

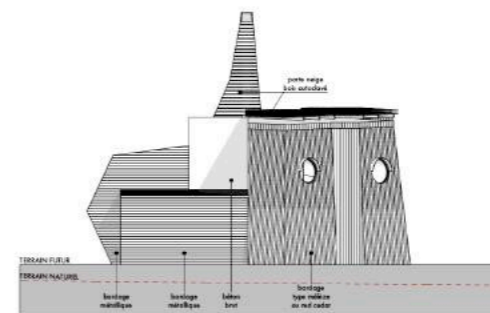


La hauteur maximale du bâtiment (hors cheminée) est de 9,36 m, la cheminée culmine à 15,10 m cette dernière est habillée d'une coque type porte-neige. Les débords de toiture sont réalisés dans les parties nécessaires au bon fonctionnement de la chaufferie.

Remarquable depuis les pistes de ski et les remontées mécaniques alentour, la chaufferie bois d'Avoriaz s'intègre dans une démarche respectueuse de l'environnement de par sa fonction, son architecture et les matériaux utilisés pour sa construction.



FACADE NORD



FACADE OUEST



Construction d'une chaufferie bois / Avoriaz

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES :

**UNE PROBLÉMATIQUE LIÉE À
L'URBANISME ET À L'ARCHITECTURE.**

ETALEMENT OU DENSITÉ ?

DETAILS ARCHITECTURAUX

UTILISATION DES EAUX COLLECTÉES

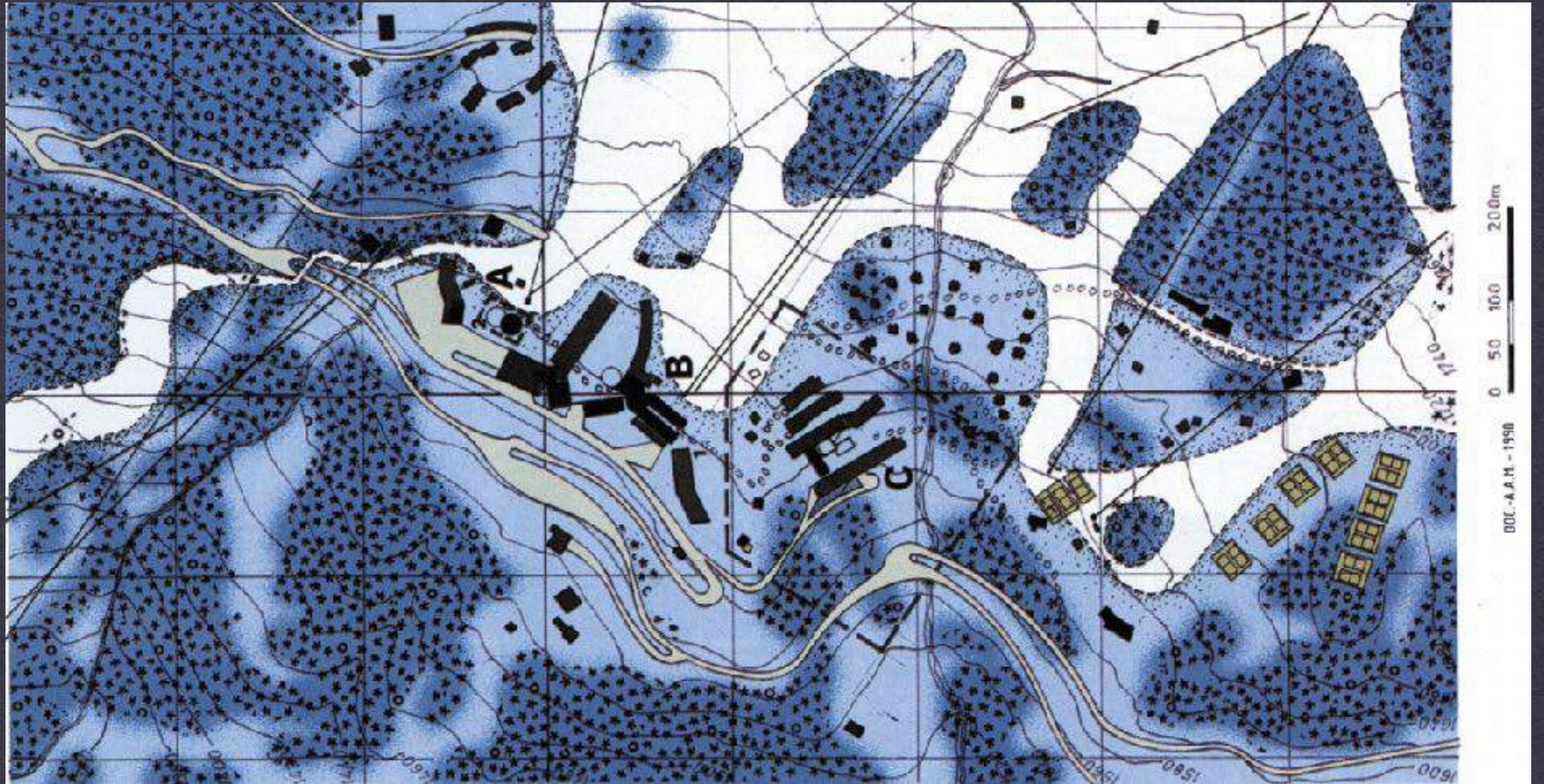
ETALEMENT OU DENSITÉ ?



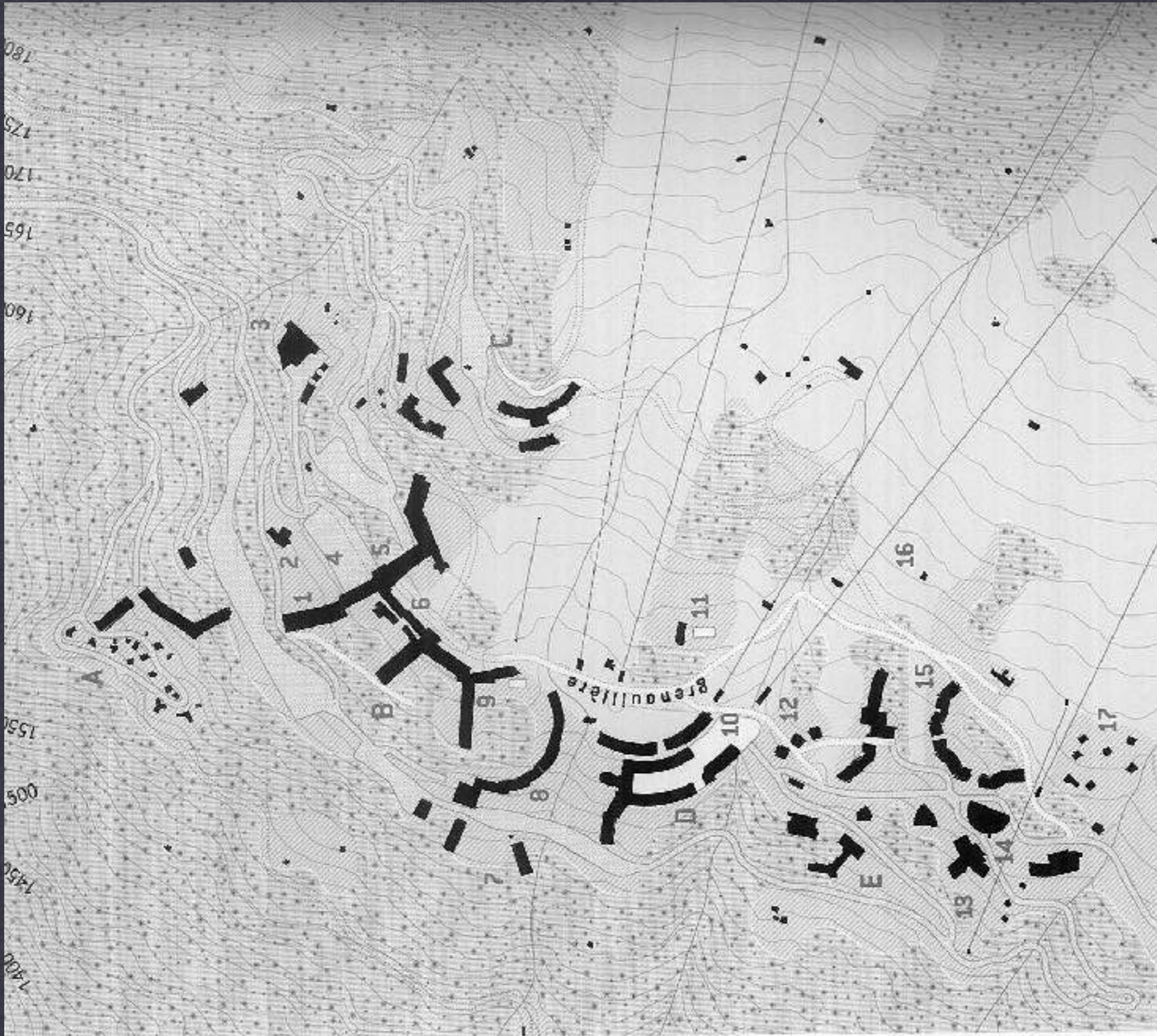
COURCHEVEL



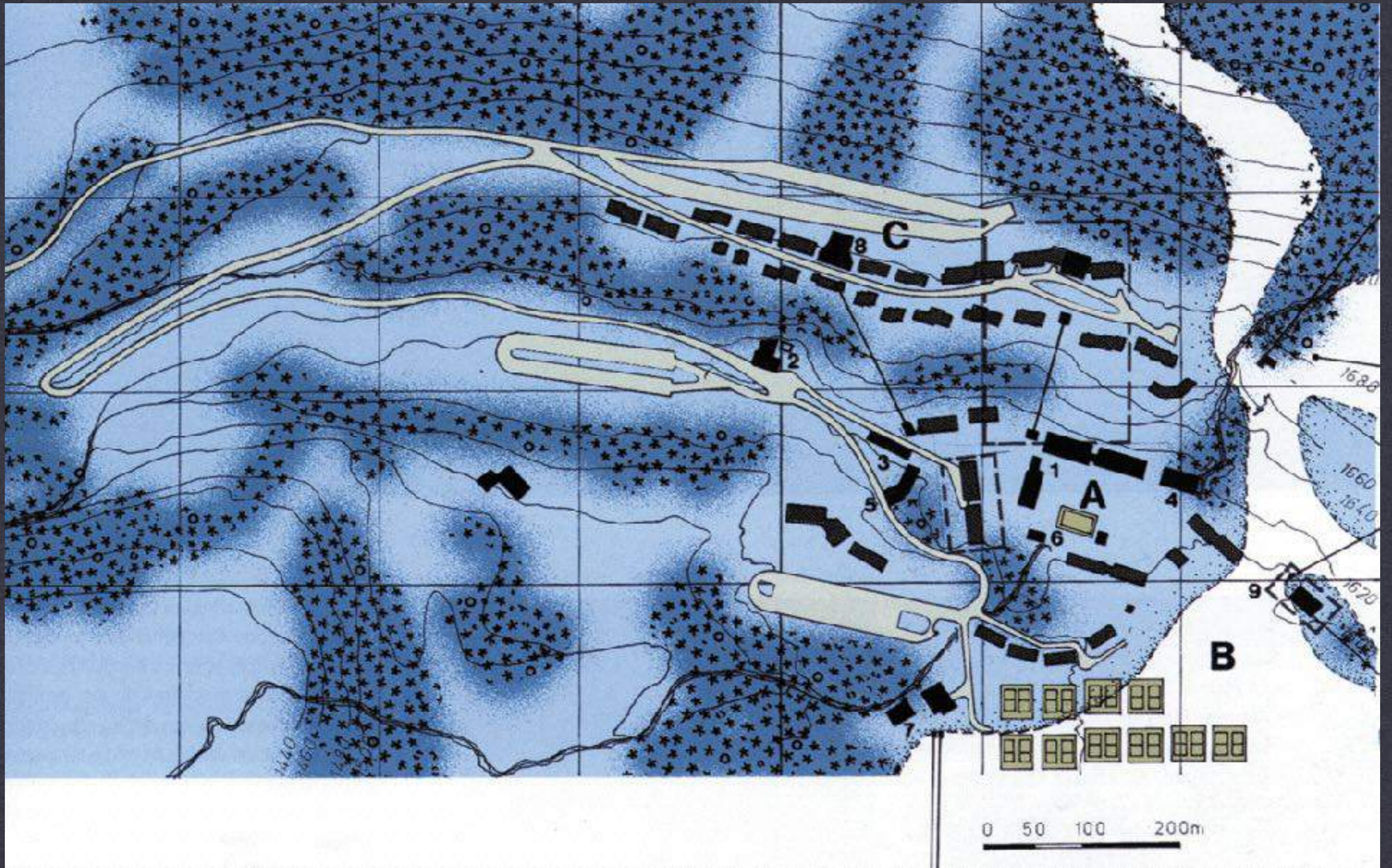
COURCHEVEL



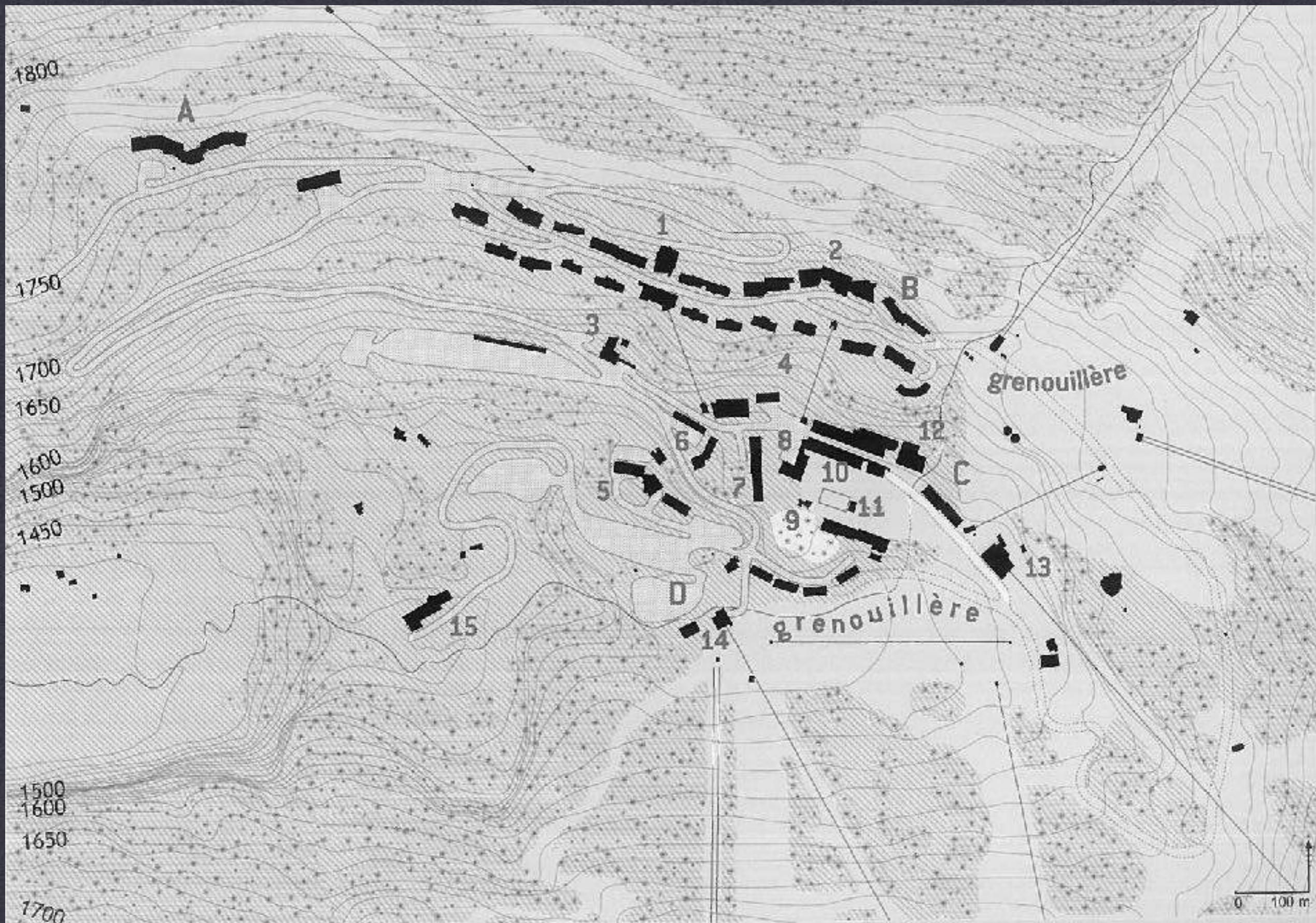
ARC 1600



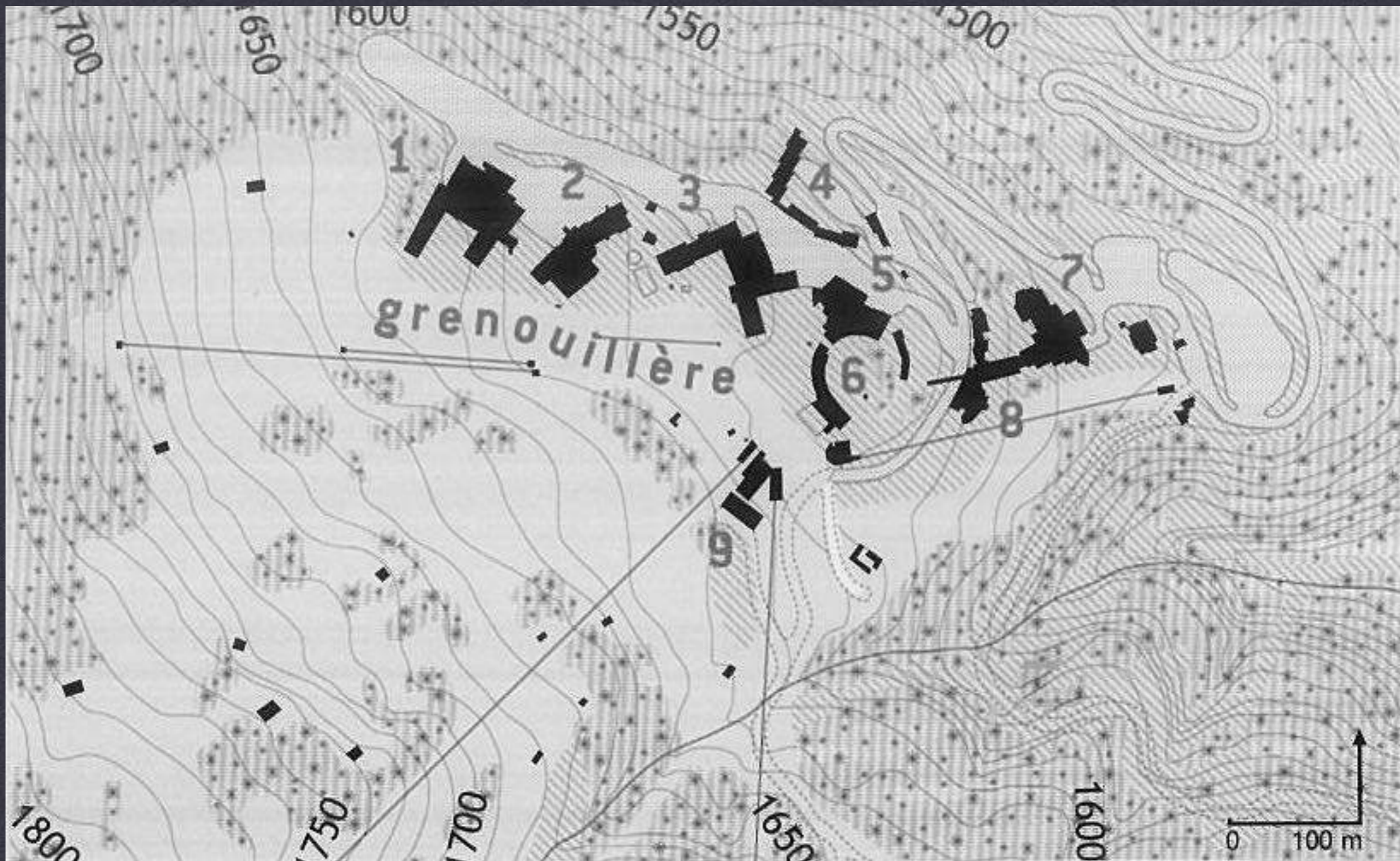
ARC 1850



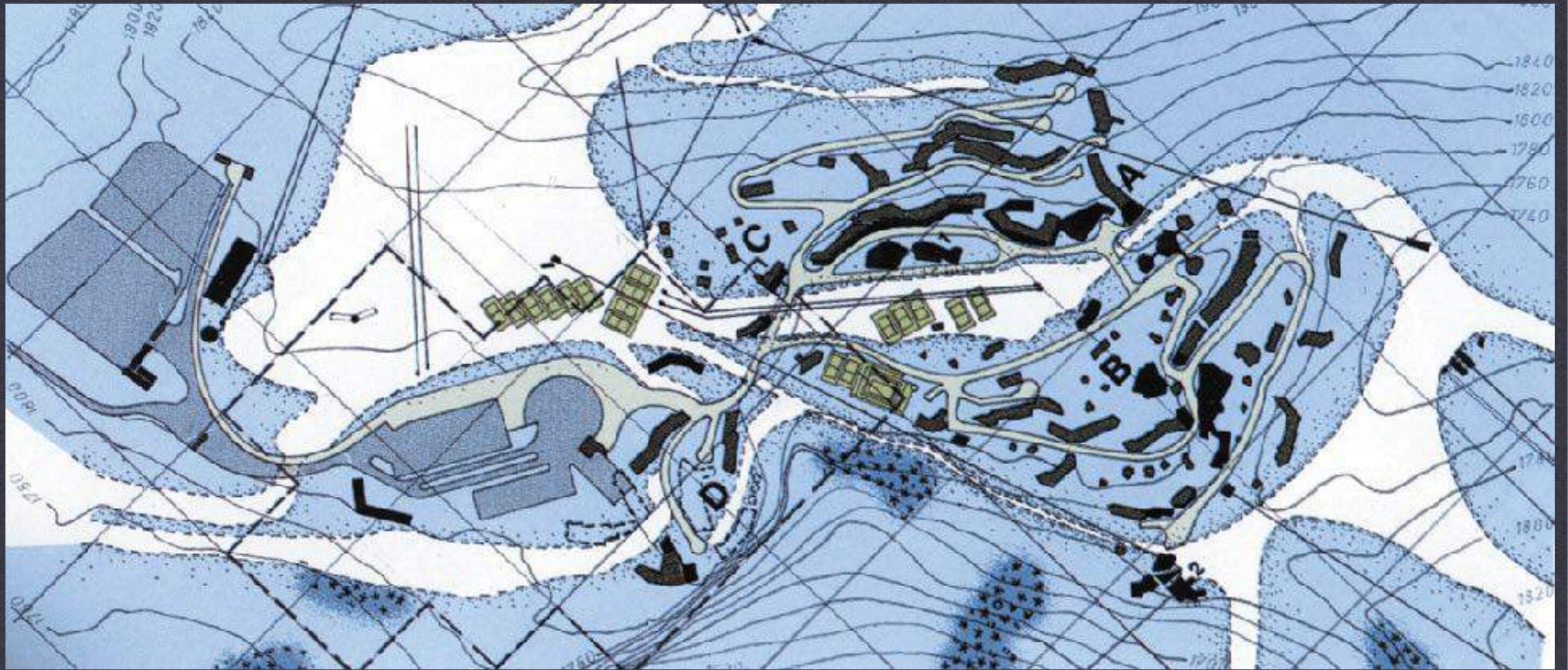
FLAINE



FLAINE



LES KARELLIS



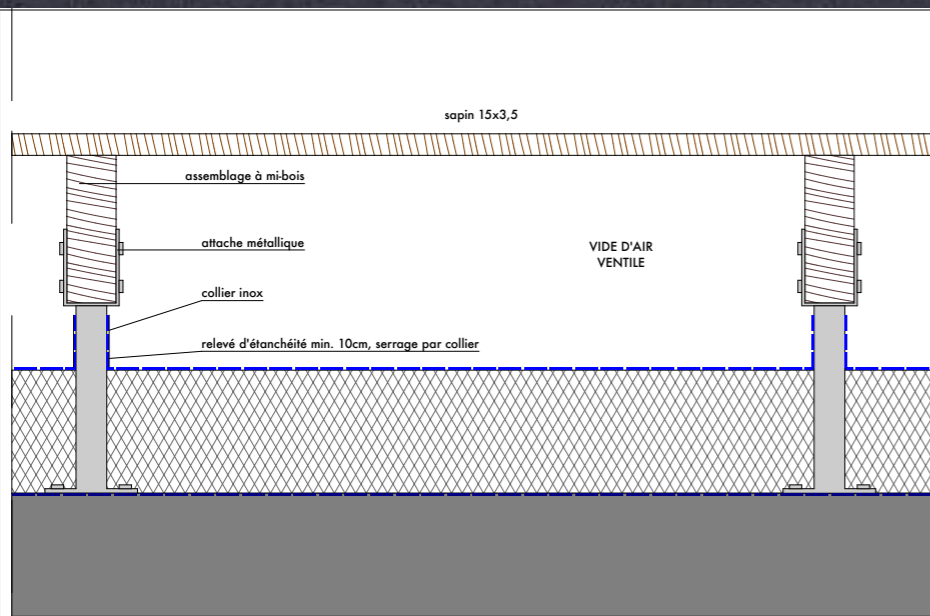
AVORIAZ 1800



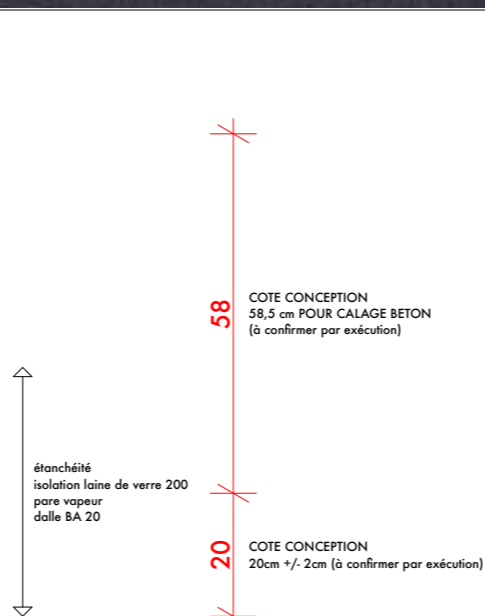
AVORIAZ 1800

**LA STATION D'AVORIAZ
GESTION DES EAUX PLUVIALES**

**L'ARCHITECTURE COMME MOYEN DE
GESTION**



Coupe 1:10



Coupe 1:10



Exemple de porte-neige
Immeuble "Le Snow"
à Avoriaz



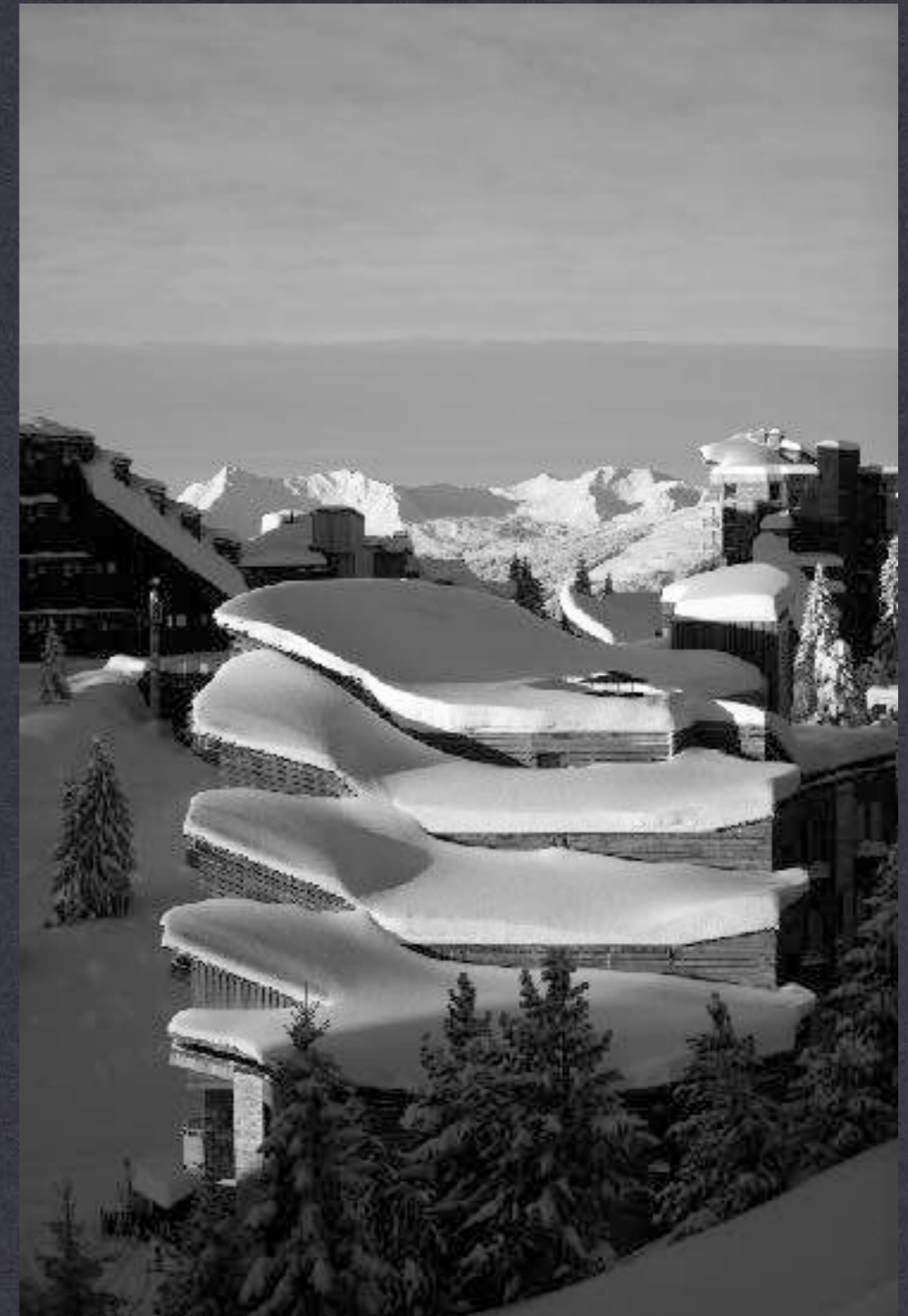
charpente
des porte-neige
jointifs sur le
modèle de
l'immeuble Epicea
à Avoriaz



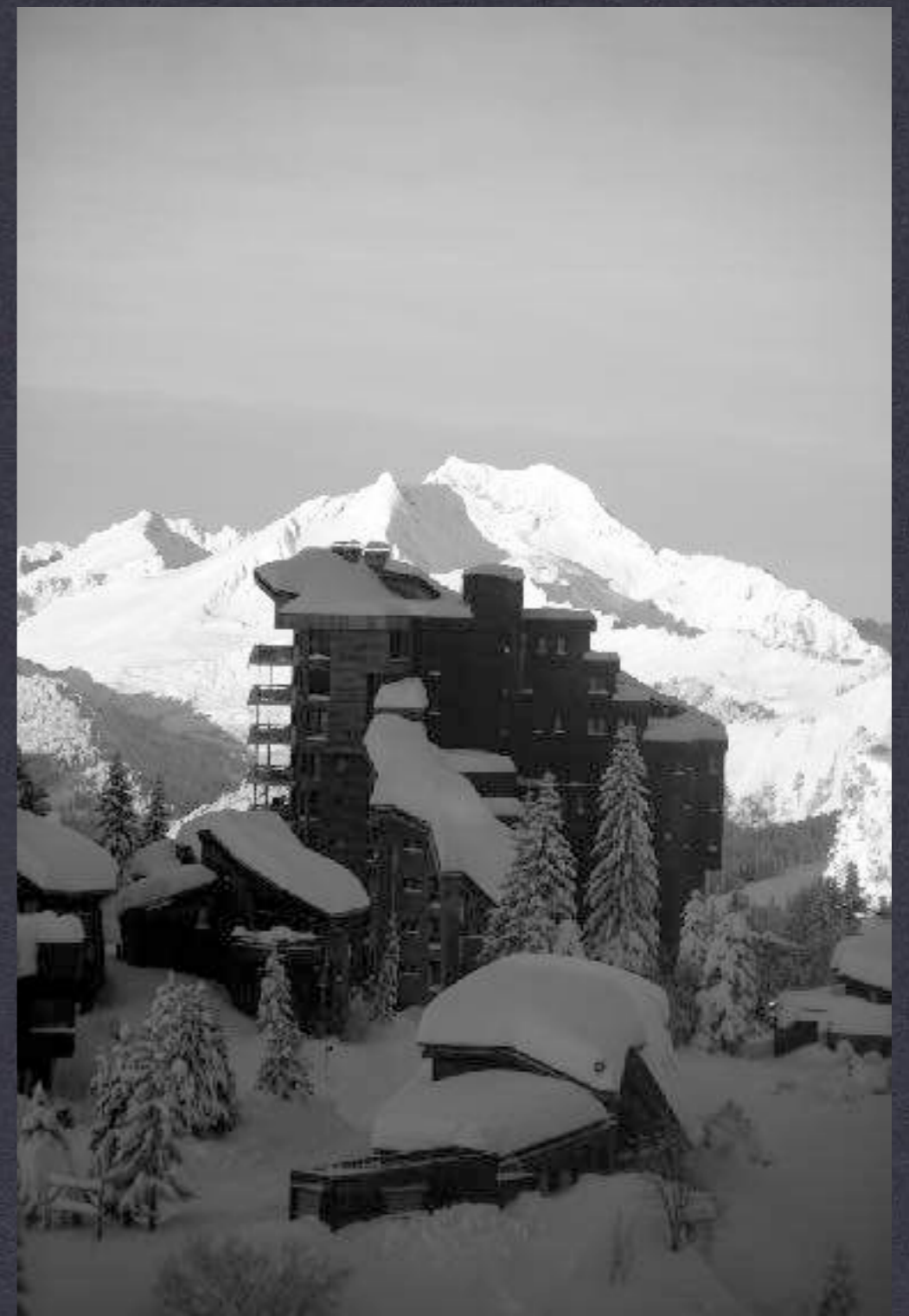
LA TOITURE PORTE NEIGE



**DES FORMES DE
TOITURES
PERMETTANT DE
GÉRER LA FONTE
LENTE ET LA COLLECTE
DES PLUVIALES**



**LES EAUX SONT
COLLECTÉES AUX
CENTRES DES BÂTIMENTS**





LES PLUVIALES SONT ENSUITE DIRIGÉES VERS LES LACS QUI SERVIRONT POUR LES RÉSEAUX D'ENNEIGEURS OU L'USINE D'ULTRAFILTRATION POUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE.



JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION